



Covid-19 - Mesure complémentaire au 28.10.20

Le Tennis Club Champittet évoluant sur le site d'une école, le Collège Champittet, le port du masque est obligatoire dès l'âge de 12 ans et en tout temps sur l'ensemble du périmètre du site scolaire, soit dès l'arrivée au Parking.

Le masque n'est pas obligatoire pour la pratique sportive.

**Raymond Schlatter
Personne mandatée Covid-19
Swiss Tennis**